L'ARCHEOLOGIE EN AIDE

Le témoignage de César sur la campagne des Gaules est considéré comme particulièrement précieux pour ce qu'il apporte sur les évènements de cette période tout autant que pour les nombreuses données qu'il fournit sur les peuples, les personnes ou les lieux. Ces données, qui ont permis d'aboutir dans certains cas à des découvertes spectaculaires, seront encore à l'origine d'autres avancées dans le futur.

D'aucuns souligneront que nombre de ces indications restent vagues et entretiennent l'incertitude, ce qui est vrai, mais l'intéressé a plus souhaité donner du corps à son récit en le documentant jusqu'à une certaine mesure que de prendre l'habit rigoureux d'un historien soucieux du moindre détail. Et malgré le défaut d'objectivité que l'on est naturellement en droit d'attendre de la part d'un homme qui est aussi un personnage politique, disposer d'un tel contenu de la main même du principal acteur constitue déjà en soi une belle opportunité pour la compréhension de cette période. Grâce au texte qui nous est parvenu, bien des situations, personnalités ou sites ont été sauvés de l'oubli tout en donnant lieu parallèlement à une longue suite de débats, dont les limites pourrait-on dire semblent aujourd'hui proches d'être atteintes, hormis quelques combats d'arrière garde.

En revanche, la seule piste de recherche toujours pertinente reste bel et bien celle de l'archéologie, qui consiste justement à tirer du sous-sol les informations de première main relatives à cette époque et parfois, par un heureux hasard, de l'épisode lui même. L'archéologie apparait donc ici comme le complément rêvé de l'écrit césarien… avec l'objectivité en prime.

C'est la raison pour laquelle seront examinées plus loin, en complément des précédentes investigations, les principaux résultats de fouilles archéologiques menées ces dernières années sur deux sites de la guerre des Gaules, mais aussi sur d'autres gisements indépendants du conflit et révélateurs de la vie quotidienne de cette phase de l'âge du fer dite de la Tène. Pour les premiers, il s'agira d'*Alésia*, sur le territoire des Mandubiens, à Alise-Sainte-Reine (21), site célèbre s'il en est, où les Romains ont scellé définitivement le sort de la Gaule, puis de Bibracte, *oppidum* éduen sur le Mont Beuvray (58), lieu de rédaction probable des sept premiers livres de la guerre des Gaules. Ces deux *oppida* illustrent en particulier certains aspects militaires et urbains de cette période, quand les quatre autres exemples qui suivent témoignent de quelques traits de la vie rurale, économique, religieuse et funéraire. Tout d'abord à l'ouest, à Paule (22), en territoire osisme, avec des fouilles opérées sur une ferme fortifiée, ensuite à Saint Yrieix-la-Perche (87), dans le Centre, sur les terres des Lémovices, région d'exploitation de mines d'or, enfin, pour conclure, honneur à la Belgique antique, à Gournay-sur-Aronde (60), siège d'un remarquable sanctuaire bellovaque, puis à Marquion (62) et à Oisy-le-Verger (62) avec la découverte de tombes de l'aristocratie nervienne.

Alésia le retour

Après les fouilles spectaculaires réalisées à l'initiative de Napoléon III autour du Mont Auxois, une autre opération d'investigation significative a été conduite sur le site par Michel Reddé de 1991 à1997.(1)

Coupe romaine en argent trouvée dans un fossé à Alésia

(Photo Errance)

Cette reprise des recherches menée avec l'appoint des progrès de science a permis à la fois de confirmer, s'il en était besoin, l'authenticité du théâtre d'opération, de préciser certaines découvertes antérieures et d'apporter des éléments nouveaux sur le contexte historique et environnemental de la confrontation. Elles se sont déroulées avec d'autant plus de mérite que le temps et les hommes n'ont pas ménagé le sous-sol : les versants ont ainsi perdu plus d'un mètre suite à l'action des agents atmosphériques et les couches antiques ont été entamées sur près de cinquante centimètres par les labours.(2) A l'inverse, le recours à des techniques modernes a accru les perspectives de résultats avec la photographie aérienne notamment, grâce aux survols de René Goguey (3) ou à des disciplines comme la palynologie.(4) Cette dernière a permis de déterminer l'environnement végétal de ce milieu du -1er siècle : bosquets de chênes, de hêtres, de tilleuls, d'érables,.. avec un peu plus loin un paysage de prairies et de cultures de céréales, dans une configuration finalement proche de l'environnement actuel. Ces espaces boisés ont d'ailleurs servi au gros oeuvre des fortifications, chênes, hêtres, complétés pour les structures plus légères par des essences comme l'aulne, le charme ou le noisetier, le tout issu de défrichements systématiques réalisés tantôt à proximité des lignes romaines, tantôt dans des massifs plus éloignés.

Sachant que l'ensemble des lignes fortifiées correspond à près de 40 km : rien que pour la construction des 1 500 tours (!) il est évoqué le chiffre d'au moins 6 000 arbres abattus… soit un déboisement sur 60 ha.(5)
Contrairement aux premières fouilles du XIX° siècle, où des tranchées étroites ne donnaient qu'un aperçu limité des témoins archéologiques, les fouilles par larges décapages ont livré de véritables perspectives d'ensemble. Elles ont abouti à une connaissance plus approfondie des camps romains, de leurs portes, ainsi que des réseaux de fossés défensifs et même à l'attribution probable du camp B (7 ha 3) au retranchement occupé par César. D'autres camps, ou *castella*, possibles ont aussi été identifiés à partir de relevés d'indices, mais certains d'entre eux ont vu leur authentification gênée par la forêt ou par les vignes… Sur l'*oppidum* lui-même, le *murus gallicus*, négligé par les fouilles de Napoléon III et véritablement attesté en 1911, les recherches ont montré un début d'occupation permanente correspondant globalement à la césure des périodes D1b/D2a de la Tène, soit en tout état de cause dans les 40 ans précédant la guerre des Gaules.(6) En ce qui concerne la collecte de matériel, celle-ci a par contre été moins conséquente et de qualité moindre qu'au XIX° siècle (7), sauf dans les fossés où elle s'est révélée équivalente en volume.(8) On y a notamment retrouvé près d'un millier de fragments d'ossements d'animaux à prédominance chevaline, pour un âge compris entre 5 et 10 ans.
Sur la question des restes humains, le problème demeure entier car aucun témoin n'a été retrouvé. A l'époque, les morts étaient simplement laissés sur place, parfois brûlés, et les chances de découvrir aujourd'hui des victimes enterrées, apparaissent réduites. Il en va de même des biens précieux, ou de l'armement en bon état, rapidement enlevés à l'issue des combats. Malgré tout, un nombre important de trouvailles a été enregistré : casques, épées, surtout gauloises, fragments de boucliers, traits de catapultes, balles de fronde, boulets romains…(9) Ces découvertes ont permis de reconstituer de véritables panoplies de combattants romains, gaulois, ou même germains, également présents dans la bataille. Elles ont établi aussi que les armes de jet, lances et flèches, ainsi que les pièges au sol ont été privilégiés par les Romains pour leur défense, alors que les Gaulois, fantassins et cavaliers, ont plutôt eu recours dans des combats rapprochés à des lances, dont certaines, signe particulier, portaient des inscriptions magiques. Enfin, parmi les objets les plus parlants figurent les monnaies, révélatrices de la circulation des types, et localement, de la représentation des peuples sur le site. Pour les Romains,1 642 exemplaires ont été répertoriés dans une fourchette de datation comprise entre -212/211 à -54 ; 64,9 % d'entre-eux ayant été mis en circulation dans les 50 années précédant la bataille.(10) Quant aux monnaies celtes, 731 exemplaires, dont 679 identifiables, révèlent, ce qui ne surprendra pas, une présence majoritaire du numéraire arverne, peuple de Vercingétorix. Les peuples les plus représentés sont ensuite les Séquanes, les Eduens, les Sénons, les Bituriges et les Carnutes, à savoir des populations relevant géographiquement du premier cercle géographique. Pour ce qui touche les Belges, la représentation monétaire est faible (11), une quinzaine, soit 2% : Suessions, 7 ; Rèmes, 4 ; Véliocasses, 1 ; Atrébates,1 ; Nerviens,1 ; Atuatuques,1.

D'après le texte, seuls trois de ces peuples ont participé à la confrontation en tant que membres de l'armée de secours : les Véliocasses avec 3 000 hommes, les Atrébates à raison de 4 000 et les Nerviens pour 5 000 *(B.G.VII.75)*. Les Rèmes ont certainement participé aux combats aux côtés de César, sans doute avec des troupes du peuple voisin des Suessions, désormais assujetti aux précédents. Les autres cités belges mentionnées dans le texte n'ont en revanche pas été identifiées par la numismatique : les Ambiens (5 000 h), les Morins (5 000 h), les Bellovaques (2 000 h) et les Calètes.(12) On notera également l'absence de participation d'autres peuples belges : Viromandues, Ménapiens, Atuatuques et Eburons, il est vrai particulièrement affaiblis par de précédentes épreuves, ainsi que des Trévires et de l'ensemble des petits peuples ardennais.

Plus généralement, il semble que les Belges, à l'image des Bellovaques qui ont réduit in fine leur contingent de 10 000 à 2 000 h, aient répugné à étoffer plus fortement, ou même à rejoindre, l'armée de secours.

Au total, les sept cités belges requises auront fourni près de 27 000 hommes, soit seulement 11% de l'armée de secours (13), alors que leur potentiel de combat, était à cette époque, et malgré les pertes, encore au moins quatre fois supérieur.(14)

Bibracte : vitrine de la Gaule

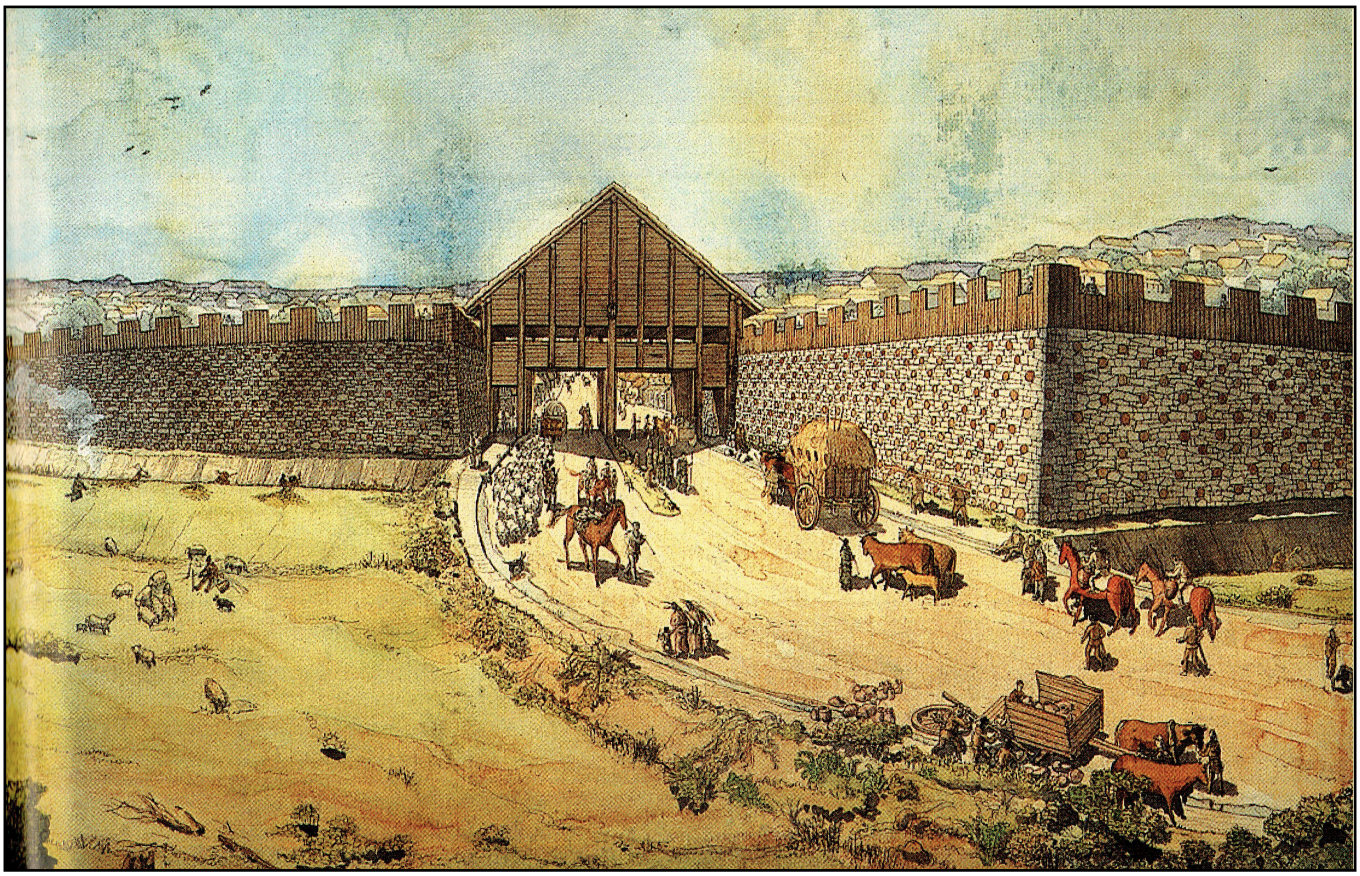

Reconstitution de la porte du Rebout, oppidum de Bibracte

(Dessin Jean Claude Golvin.Errance)

***Bibracte* et *Alésia*, situés à seulement 80 km l'un de l'autre, sont deux *oppida* étroitement liés, aussi bien dans l'histoire ancienne que plus récente.**

Le premier est doublement célèbre pour avoir été à la fois le lieu de proclamation de Vercingétorix comme chef de guerre en -52 et, la même année, celui de la rédaction du récit césarien *(B.G.VII.90 et VIII.2)*. Le second pour avoir mis fin définitivement aux espoirs d'indépendance du chef gaulois. Au XIX° siècle, les sites sont tous les deux consacrés sous Napoléon III, alors qu'un siècle plus tard, c'est encore un chef d'Etat, François Mitterrand, qui, en 1984, relance les fouilles à *Bibracte*. Grâce aux analyses stratigraphiques et mobilières, l'*oppidum* a été daté de la Tène D1b (fin du -II° siècle). Tout d'abord établi sur une surface considérable de 200 ha, il a ensuite été réduit à 135 ha (15), pour une population estimée entre 5 et 10 000 habitants jusqu'à son déclin démographique vers -15 / 10 et son abandon définitif dans la première moitié du +1er siècle.(16) Les fouilles menées en 1986 ont par ailleurs révélé l'existence d'un rempart de 7 km de long distinct de celui identifié en 1867, qui, sur une longueur de 5,2 km, comportait une quinzaine de portes. Pour ce dernier, les calculs démontrent qu'il aura fallu avoir recours à un volume de 10 000 à 20 000 m3 de terre, 10 à 20 000 stères de stères de bois, et 50 à 60 000 clous de 30 cm issus de 25 à 30 tonnes de fer…(17) L'archéologie a aussi mis en évidence un important centre industriel composé d'ateliers de bronziers, d'orfèvres, de forgerons, actifs pendant près d'un siècle. En outre, sur la partie la plus haute, a été découvert un espace cultuel d'un hectare entouré d'une palissade et de fossés (18), ainsi que les fondations d'une basilique à trois nefs liée à un *forum* et construite au lendemain de la guerre, entre -50 et -30. Cet édifice, qui constitue un exemple unique de construction monumentale romaine avant Auguste en dehors du monde méditerranéen, a été détruit vers -25/-20.(19) Autre vestige remarquable, la présence au sein d'un ensemble résidentiel d'une quinzaine de maisons inspirées de *domus* à la romaine, d'une immense demeure aristocratique, avec *atrium*, bains privés, système d'égout, … bâtie sur près de 3 600 m2 et dont l'édification à la fin du -1er siècle fait suite à une série d'habitations en bois.(20)

Cet élan d'urbanisme est cependant rapidement éteint avec la création sous Auguste, à une vingtaine de kilomètres, de la ville gallo-romaine d'Autun (21), qui marque à cette époque le déclin de l'*oppidum* éduen, victime de sa topographie, difficile d'accès et éloigné des axes de communication en cours de construction.

L'un des enseignements les plus révélateurs de ces fouilles est donc bien le mouvement de romanisation particulièrement dynamique et précoce qui a marqué cette région, favorisée à la fois par son statut ancien de cité fédérée et ses liens commerciaux étroits avec l'Italie.

Aujourd'hui, le site historique abrite un centre de recherches archéologiques de rang européen qui attire chaque année des fouilleurs d'une dizaine de pays. Ses fouilles de haut niveau et une ouverture au public particulièrement soignée ont valu au complexe le label de « Grand site de France » en 2007.

Une ferme fortifiée en Armorique

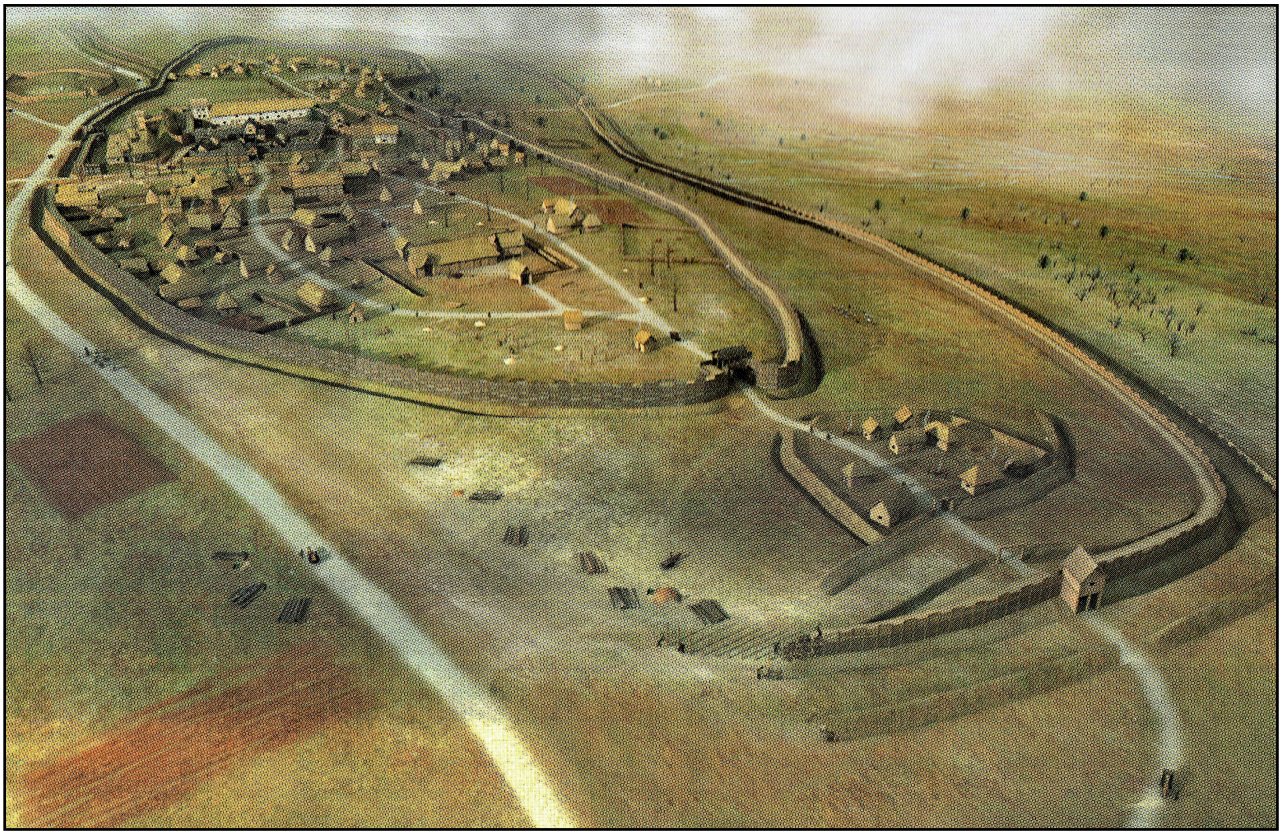

Ferme gauloise fortifiée de Paule au stade final
(Restitution graphique de L.Stéphanon, Art Graphique et Patrimoine, et Y.Menez, DRAC Bretagne)

l'Armorique, région sans doute un peu moins exposée que d'autres aux grands mouvements, fournit précisément un exemple remarquable de longévité d'occupation avec le site de Paule (22), où durant cinq siècles, a persisté un habitat rural de la fin du -VI° siècle à la fin du -1er.
Les fouilles opérées, notamment entre 1988 et 2006 sur 5 ha, livrent une histoire du site très riche, illustrée par cinq phases de construction. La première intéresse une surface d'enclos de 9 000 m2, avec une ferme indigène placée entre deux ateliers de tisserands, un autre enclos de 4 000 m2 réservé au bétail et comprenant une carrière, puis une aire dédiée au cimetière familial avec 20 sépultures dont 18 à incinération, datées de la fin du -VI° siècle et du -V°. Un second cimetière du -V° siècle complète le premier avec 19 sépultures, pratiquement toutes à incinération.
Au -IV° siècle, une dégradation touche les bâtiments et les cimetières sont abandonnés. Une seconde phase s'amorce au début du -III° siècle et sur l'ensemble arasé s'implante un habitat nouveau avec un premier rempart, bordé par un fossé de 2 m 50 et comportant quatre portes. A l'intérieur, une résidence de 200 m2, peut-être à étage, est bâtie sur deux souterrains utilisés comme réserve d'alimentation, mais aussi comme voie de sortie clandestine orientée vers le fossé proche, une préfiguration en quelque sorte du modèle médiéval. La phase III, à la fin du -III° siècle, voit l'émergence de nouveaux remparts avec des fossés taillés

dans la roche, jusqu'à 4 m 50 de profondeur, et la neutralisation de trois des quatre portes du rempart, signes d'une volonté manifeste de renforcer les défenses de la ferme. Lors de la phase IV, autour de -170, un incendie détruit largement l'habitat, mais très rapidement d'importants travaux de reconstruction sont entrepris : le bâtiment principal est agrandi, d'autres bâtiments sont édifiés, un puits de 18 m est creusé et une extension de l'enceinte porte la superficie totale du site à une dizaine d'hectares dans une configuration susceptible de recevoir des populations en demande de protection. La dernière étape de la vie de ce vaste établissement rural, dans le troisième quart du second siècle, transforme le lieu en une véritable agglomération couvrant désormais une trentaine d'hectares. De nouvelles portes sont créées, le dispositif fortifié est renforcé et un atelier de sidérurgie est implanté. L'abandon définitif du site, vers -15 se traduit par la démolition générale des bâtiments, la suppression du rempart, le comblement du puits ; les matériaux de construction, pierres, bois, fer étant prélevés en vue d'une réutilisation.
Durant ces cinq siècles, la petite ferme initiale s'est donc progressivement transformée en bourg fortifié, véritable centre aristocratique doté d'une main d'oeuvre liée à la famille dominante et structuré en refuge incontournable en cas de conflit, un peu à l'image des futurs châteaux forts du Moyen Âge.

L'or celte du Limousin

Lorsque César signale l'habileté des Sotiates à creuser des mines de cuivre *(B.G.III.21)*, celui-ci n'aborde à aucun moment l'activité minière portant sur l'extraction de l'or.
Plusieurs historiens de l'Antiquité évoquent pourtant les ressources aurifères de la Gaule, dont Diodore de Sicile, qui précise que les Gaulois « *amassent de cette sorte une grande quantité d'or qui sert à la parure des femmes et même des hommes…Dans la Celtique supérieure…le pavé des temples est semé de pièces d'or qu'on a offertes aux dieux. Mais quoique tous les Celtes soient extrêmement avares, pas un d'entre-eux n'ose y toucher tant la crainte des dieux est imprimée dans leur âme* ».(23) Strabon, lui, localise les lieux d'extraction du métal précieux sur le territoire du peuple des Volques Tectosages :«*Leurs possessions partent du mont Pyréné et empiètent quelque peu sur le versant septentrional des monts Cemmènes. Il s'y trouve de riches mines* ».(24)

Maquette d'une fosse à Cros-Gallet *(Photo B.Cauuet)*

Dans le Sud-Ouest, la région du Limousin, avec ses 250 mines estimées, est en effet considérée aujourd'hui comme l'une des régions de Gaule les plus productives.(25) Parmi ces nombreuses mines figurent celles de Cros Gallet (87) et de Fouilloux (24).(26) Pour le premier gisement, l'exploitation remonte au -V°, voire au -VI° siècle, pour s'achever au -III°. Six fosses ont été fouillées jusqu'à 9 m de profondeur, de même que des vestiges d'habitats en bois accompagnés de vases, fibules, pesons,… A Fouilloux, l'exploitation dure deux siècles de plus, jusque la fin du -1er siècle, avec une augmentation nette de l'activité des mineurs lémovices durant cette période. Cinq fosses et une excavation en gradins ont été dégagées ; profonde de 30 m, cette dernière est découpée en paliers sur 20 m avant de se terminer en sous-sol sur les 10 m restants. Le minerai était traité en bordure de la mine suivant des techniques qui se sont améliorées au fil du temps : meule rotative pour le broyage dès la fin du -III° siècle, ou procédé dit de « grillage » consistant à rougir le minerai sur des lits de charbons de bois, à la fois pour en évacuer certains éléments, comme le soufre et l'arsenic et pour le rendre aussi plus poreux. Ensuite, après un broyage au mortier, le tout était réduit en poudre avec les meules en vue d'une discrimination par lavage du métal.
La découverte d'une « pierre de touche » (27), permettant de tester les alliages, implique que les lingots étaient constitués sur place. Au total, l'analyse des données à Fouilloux a abouti aux chiffres d'environ 200 000 tonnes concernant le volume de roches extraites, 40 000 tonnes pour celui du minerai traité, pour un résultat final estimé à 700 kg d'or.
Pour l'ensemble du Limousin, sur les cinq siècles d'activité, près de 70 tonnes de métal précieux ont pu ainsi être produites….

Sacrifices druidiques à Gournay-sur-Aronde

Le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde (60), fouillé de 1977 à 1984, est le premier sanctuaire gaulois à avoir fait l'objet d'études poussées. (28) Entouré tardivement par l'enceinte d'un *oppidum* remanié de 100 ha, il est l'un des plus anciens et mieux conservés de Gaule.
Contemporain de son homologue ambien de Ribémont-sur-Ancre (29), avec une datation d'émergence comprise entre -300 et -250, le sanctuaire bellovaque de Gournay a d'abord été aménagé au sein d'un enclos de 1 500 m2 accompagné d'un fossé boisé et encadré simultanément par une levée de terre et une palissade extérieure. Dans cet enclos, un ensemble circulaire de 7 m de diamètre comprend 9 fosses, qui entourent une autre fosse, plus grande et plus profonde, située sur le lieu de l'autel où étaient pratiqués les sacrifices. A cet endroit, trois temples construits en bois se sont succédés, puis un *fanum* au Bas-Empire. Au fil du temps, ces fosses ont été successivement vidées puis remplies avec des restes d'animaux domestiques d'abord exposés à l'air libre en vue d'engager le processus de pourrissement. C'est le cas de bovidés, déposés en offrande dans la fosse centrale puis transférés dans le fossé proche. Ces bovidés, boeufs, vaches et taureaux,

sont des animaux âgés, abattus derrière la nuque ou tués avec une lance en choc frontal, voire égorgés : ils sont déposés rituellement dans la fosse centrale pour y séjourner 6 à 8 mois avant que leur tête soit séparée (pour exposition ?) et les fragments restants orientés vers le fossé. Pour les autres animaux soumis au sacrifice, moutons, chevaux, ânes, porcs ou chiens, dont les os sont souvent cassés, ils ont été consommés lors de banquets organisés dans l'aire sacrée par les quelques dizaines de participants : prêtres et représentants de l'aristocratie. Certains historiens pensent qu'il s'agit d'un culte adressé à une divinité de la terre, dispensatrice de bienfaits agricoles et pastoraux et proche des vertus guerrières. Car, en plus des restes d'animaux, ont été retrouvés des éléments de boîtes crâniennes dont l'analyse laisse penser à un nettoyage interne de la cavité, et à la possibilité d'une fixation sur paroi, conformément à une tradition celte bien établie d'exposition de trophées. Des trophées élargis au champ des armes ennemies comme l'atteste le nombre important de fourreaux, de lances, d'*umbones*, souvent

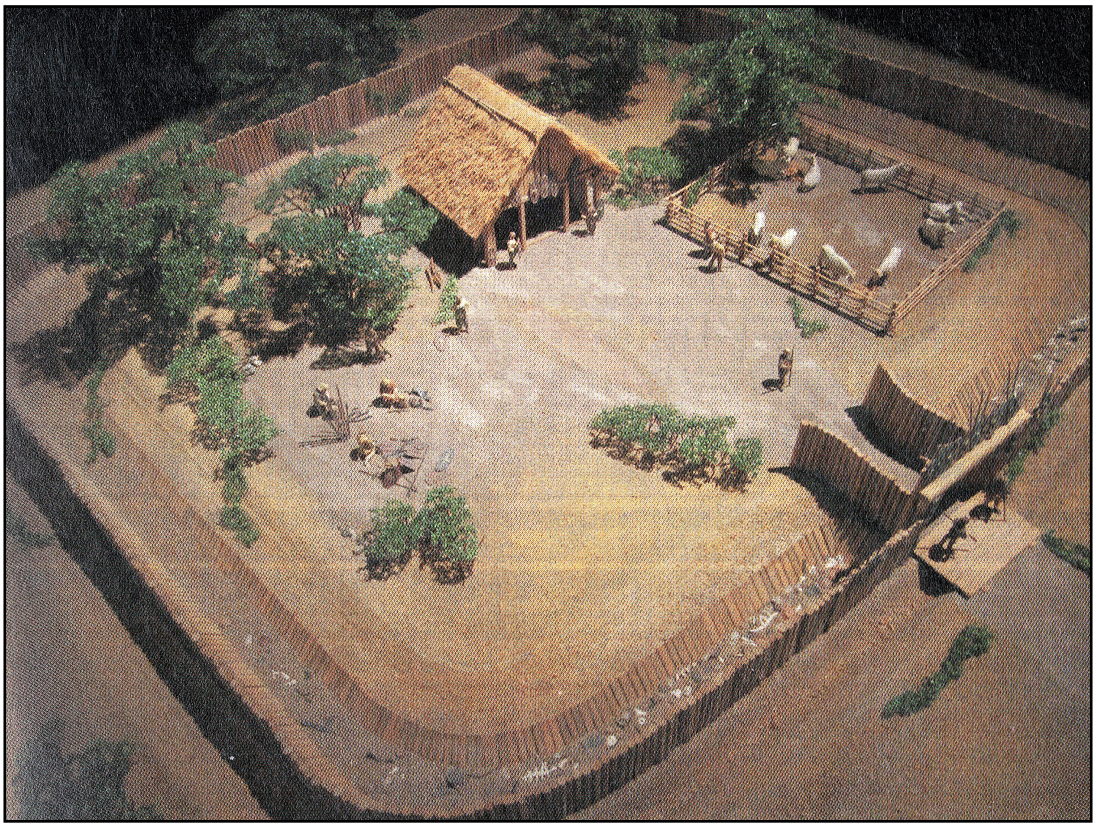

Reconstitution de l'enclos du Sanctuaire de Gournay-sur-Aronde
(Musée de Manching)

gravés ou incrustés et dont l'état prouve qu'elles avaient servi. Après leur collecte sur le lieu de l'affrontement, un mode opératoire précis était effectivement mis en place. Ces objets se voyaient ainsi suspendus en offrande à la divinité sur le portail et la clôture du site pour y subir l'action du temps durant plusieurs années, avant d'être réunis, brisés, découpés, pliés ou frappés, puis enterrés dans le fossé utilisé comme réceptacle : au moins 500 de ces panoplies correspondant à une période d'un siècle ont pu être recensées. Ce type de rituel pourrait être en lien avec le dieu

que César appelle « *Dis Pater* », *(B.G.VI.18)*, équivalent de Pluton, dieu romain des enfers et des richesses souterraines.
Aux alentours de -100, un nivellement total du site va intervenir sans que l'on en connaisse les raisons, même si l'hypothèse du passage des Cimbres et des Teutons a été avancée pour l'expliquer.(30)
Il faudra attendre ensuite le milieu du +IV° siècle pour voir à nouveau s'édifier un dernier sanctuaire qui signe une ultime survivance religieuse, plus de six siècles après la première implantation.

Sépultures aristocratiques en Nervie

Tombe à incinération à Marquion
(Photo H.Paitier, INRAP)

Grâce aux fouilles préventives liées aux grands projets, comme ici celui du canal Seine-Nord Europe, de nombreuses découvertes sont intervenues dans le nord de la France, en particulier en ce qui concerne l'âge du fer.
Déjà, en 1913, à Moeuvres (59), le creusement du premier canal du Nord avait révélé, à 1 m de profondeur, l'existence d'une nécropole, lieu possible d'un sanctuaire gaulois. La zone d'enfouissement mesurait un peu plus de 35 m de long, était large de 2 m et profonde de 0.75 à 1 m. Elle comprenait 200 corps enchevêtrés, décapités, associés à des pointes de lances, des pièces d'harnachements, des parures, extraites puis disséminées…(31) Dans des

circonstances beaucoup plus favorables et avec un accompagnement scientifique fourni par l'INRAP (32) dès 2008, le projet Seine Nord a fait bénéficier la recherche de nombreuses découvertes sur les 106 km de trajet prévu, de l'Oise à la Sensée, et ce, sur 2 500 ha de surface. Parmi celles-ci, on retiendra précisément deux sites qui intéressent à la fois la période de la Tène et la région de la Gaule Belgique, à la limite des territoires atrébate et nervien : Marquion (62) et Oisy-le-Verger (62).(33)
A Marquion, en 2011, les archéologues ont ainsi dégagé deux sépultures de grande dimension appartenant à un cimetière gallo-romain, sépultures datées de la Tène 2b (-50 -30), composées d'un riche mobilier funéraire : chenets à tête de bovidés, chaudrons en tôle de bronze, seaux, pinces de forgeron, parures et éléments de chars, céramiques, un squelette de cochon placé dans un caisson, ainsi qu'un bracelet de bronze feuilleté d'or… Cet ensemble d'offrandes entourait les restes incinérés du défunt, d'un rang manifestement important, probablement un riche propriétaire terrien ; sa localisation à la frange de deux territoires pourrait légitimement poser la question de l'appartenance territoriale du personnage : Atrébate ? Nervien ? La présence de plusieurs tombes à hypogée (34), du type de celles rencontrées dans la région de Bavay montrerait à cet égard une influence nervienne. Trois kilomètres plus au nord, sur cette même limite territoriale, à Oisy le Verger, les chercheurs ont identifié d'autres tombes à crémation, une quinzaine, creusées vers la fin du -1er siècle et le début du suivant. Là encore, deux d'entre-elles se différencient par un mobilier caractéristique de la position sociale de la personne : chenets, outils, seau, pour l'une et, pour l'autre, 20 vases, une amphore, un trépied, une passoire en bronze et un *umbo*. Ce dernier objet, rare dans cette région, atteste sans doute d'une tombe réservée à un combattant auxiliaire belge de l'armée romaine (Nervien ?), revenu parmi les siens dans la dernière décennie du -1er siècle. De telles tombes, destinées à des individus bénéficiant d'un statut particulier, étaient généralement surmontées d'une construction en bois, ou d'un tertre, rendant l'emplacement particulièrement visible. **A l'instar du projet de creusement du canal Seine Nord Europe, la multiplication des chantiers d'urbanisme touchant la Belgique et le Nord de la France a accru sensiblement nos connaissances en dépit des destructions irrémédiables causées par ceux-ci.**

LE MOT DE LA FIN ...

Au terme de notre itinéraire, l'«aventure césarienne » nous a permis d'un peu mieux pénétrer l'univers gaulois et son implication régionale en accompagnant au fil des péripéties ces lointaines légions qui ont conduit à forger le socle de notre civilisation, et plus localement, celui de nos contrées septentrionales, chez nos voisins belges ou

luxembourgeois, mais aussi au coeur des Hauts-de-France, à la géographie entièrement concernée par cette épopée antique.
Pour une Belgique de l'indépendance dont les ultimes vestiges sommeillent toujours dans notre sous-sol, souhaitons simplement qu'au delà de l'archéologie de la vie quotidienne, de nouvelles découvertes permettent un jour d'identifier définitivement quelque uns de ces insaisissables lieux, témoins éloignés d'une époque en complète mutation : Bratuspantium, Samarobriva, Nemetocenna, Atuatuca, Portus Itius, ou encore ces sites de bataille tels que ceux relatifs à la victoire des Belges sur les Cimbres et les Teutons ou à l'intrépide assaut mené contre les Romains sur le Sabis par les Nerviens et leurs alliés...

NOTES

(1) Michel Reddé - Alésia l'Archéologie face à l'imaginaire - Errance - 2012.
(2) Michel Reddé - op.cit.pp.167 et 168
(3) René Goguey (1923 - 2015) - Militaire dans l'aviation et archéologue. Il a en particulier réalisé de nombreux clichés aériens sur *Alésia*, notamment du camp de Labienus.
(4) La palynologie prend en compte l'étude des pollens, spores et cellules organiques microscopiques.
(5) Michel Reddé - op.cit. p.139.
(6) Michel Reddé - op.cit.147.
(7) Il est vrai aussi qu'à cette époque beaucoup d'objets ont été éliminés en raison de leur aspect détérioré
(8) Michel Reddé - op.cit. p.188.
(9) Michel Reddé - op.cit. p.195.
(10) Michel Reddé - op.cit. p.192.
(11) Michel Reddé - op.cit. p.193.
(12) A noter que Cesar place cette fois les Calètes parmi les peuples d'Armorique, ce qu'il ne fait pas pour les Véliocasses, alors que ces deux cités ont été intégrées par lui à la coalition belge de -57, année où ces deux peuples ont mobilisé chacun 10 000 h. On observera par ailleurs que ce chiffre n'est plus que de 3 000 cinq ans plus tard pour les Véliocasses. Il est donc probable que le contingent calète, non précisé par César en -52, ait été du même ordre.
(13) Soit pour cette armée de secours, selon César, environ 240 000 hommes *(B.G.VII.76)*.
(14) A titre de comparaison, en -57, les Belges, avec un nombre double de peuples, dont de très importants, pouvaient en mobiliser environ 300 000 sur l'Aisne et, dans des conditions optimales d'unité politique englobant l'intégralité des cités, ce qui n'est jamais arrivé, sans doute près d'un demi-million dans le cas d'une défense territoriale *(Voir la partie « Les peuples belges »)*. Après leurs multiples revers et la défection de certaines cités, les Belges réfractaires à Rome ont vu leur capacité militaire réduite.
(15) Anne Marie Romero - Bibracte - Archéologie d'une ville gauloise - CAE - 2006 - p.60.
(16) Stéphan Fichtl - La ville celtique - Les *oppida* de 150 av.J.C à 15 ap.J.C - Errance - 2005 - p.40.
(17) Stéphan Fichtl - op. cit - pp.62 et 63.
(18) Christian Goudineau et Christian Peyre - Bibracte et les Eduens - A la découverte d'un peuple gaulois - Errance - 1993 - pp.90 à 94.
(19) Szabo Miklos - La basilique de Bibracte - C.R des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres - 2007- Vol.151 - N°2 - pp.872 et 873.
(20) Stephan Fichtl - op.cit - p.102 à 105.
(21) Autun : *Augustodunum,* créée en -15 sur une superficie de 200 hectares, par conséquent identique à l'aire initiale de l'*oppidum* de *Bibracte.*
(22) Yves Menez - Le camp de Saint Symphorien à Paule (Côtes d'Armor) et les résidences de l'aristocratie du second âge du fer en France septentrionale -Thèse de doctorat - Sorbonne - Paris - 2009.
(23) Diodore de Sicile - Bibliothèque Historique,1,V.19.
(24) Strabon - Géographie,IV,1,13.

(25) Béatrice Cauuet - Chargée de recherches au CNRS - L'exploitation de l'or en Limousin, des Gaulois aux Gallo-Romains - Revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale - 1991 - Vol. 103. N°194 - pp.149 à 181.

(26) Béatrice Cauuet - Le Limousin, véritable eldorado - Article - Historia - Mai /Juin 2002 - N°77.

(27) Sa surface microporeuse laisse par frottement les traces du métal tendre et indique la teneur en métal.

(28) Stéphan Fichtl - Les Gaulois du Nord de la Gaule - Errance - 1994 - pp.25 à 29.

(29) La mise au jour sur ce site et l'étude du mobilier, dont de très nombreux ossements, témoignent de la survenue d'une bataille décisive vers -260. Les Belges, dont les Ambiens, récemment arrivés sur des terres contrôlées par des Armoricains, parmi lesquels les Lexoviens, auraient vaincu ceux-ci.

(30) Stéphan Fichtl - op.cit. p.29. Cette explication supposerait alors que ces envahisseurs se soient déjà engagés à l'intérieur du territoire belge, or la lecture du témoignage de César sur cet évènement laisse entendre l'inverse : « …*c'était le seul peuple* (Les Belges)*…qui avait su leur interdire l'accès à son territoire » (B.G.II.4)*. En outre, le sanctuaire aurait probablement été reconstruit sur place en réaction à une telle attaque. Sauf à admettre une suppression définitive liée à la guerre des Gaules, ce que l'auteur repousse à l'examen de la couche archéologique : il faut peut être envisager un déplacement volontaire sur un autre lieu pour une raison indéterminée.

(31) Joseph Dechelette - Manuel d'archéologie - II.3.pp.1040 et 1041.

(32) INRAP : Institut de Recherches Archéologiques Préventives.

(33) Gilles Prilaux et Marc Talon - Pilotage scientifique et opérationnel du Canal Seine Nord Europe - INRAP-Canal Seine Nord Europe. De nouvelles tombes d'élite gauloise - Dossiers d'Archéologie - H.S - N°21 - Octobre 2011 - pp.70 et 71.

(34) Les tombes à hypogée sont des constructions souterraines destinées à recevoir des caveaux.